

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE
Département de la Somme
Arrondissement de Péronne

COMPTE-RENDU
INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL ET ELECTION DU BUREAU

Séance du : 25 Septembre 2020

Date de convocation : 18 septembre 2020

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 24

Nombre de délégués syndicaux présents avec voix : 22

Nombre de délégués syndicaux absents : 2

Nombre de votants : 22 + 1 pouvoir

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Cœur des Hauts de France, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Villers-Carbonnel sous la présidence d'André Salomé (doyen) jusqu'à l'élection du Président et sous la présidence de Philippe CHEVAL une fois élu.

Membres présents avec voix délibérative :

- **CC de Haute Somme** : BLONDELLE Jean-Marie – BOULOGNE Christophe – CHOQUET Florence – DHEYGERS Thérèse – FAGOT Maryse – FRANCOIS Eric (+ 1 pouvoir de Jacques VANOYE) – LESAGE ALAIN (représentant Gautier MAES) - PAYEN Jean-Dominique – TRICOTET Fabrice
- **CC de l'Est de la Somme** : DEMULE Frédéric – LEGRAND Eric – RAGUENEAU Françoise – RIOJA José – SALOME André – WISSOCQ Jean-Marc
- **CC Terre de Picardie** : BEAUFILS Christian (représentant Georgette SCIASCIA) – CARON Gérard – CAUCHOIS Alain – CHEVAL Philippe – CRAPPIER Magali – ETEVE Bruno – MARECHAL Annick.

Titulaires absents excusés : Gautier MAES (représenté par Alain LESAGE) Jacques VANOYE (pouvoir à E. FRANCOIS) – Georgette SCIASCIA (représentée par Christian BEAUFILS) -

Pour information les délégués suppléants présents non votants : DUCATTEAU JF - DOMONT Dany – FRIZON Hervé – LINEATTE Thierry - MEREL Michel - ODELOT Ludovic – PONCHON Philippe.

Secrétaire de séance : Magali CRAPPIER

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE
Département de la Somme
Arrondissement de Péronne

Ordre jour:

- Installation du comité syndical
- Election du président
- Détermination du nombre de vice-présidents
- Détermination du nombre des autres membres du Bureau
- Election du bureau (vice-Présidents et autres membres)

1- INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

M. André SALOME le plus âgé des membres présents du comité syndical a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des délégués, a dénombré les membres présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il donne lecture de la liste des délégués syndicaux du PETR.

Représentants de la Communauté de Communes de Haute Somme (délibération du 07/09/2020)

| TITULAIRES |
|----------------------|
| BLONDELLE JEAN MARIE |
| BOULOGNE CHRISTOPHE |
| CHOQUET FLORENCE |
| DHEYGERS THERESE |
| FAGOT MARYSE |
| FRANCOIS ERIC |
| MAES GAUTIER |
| PAYEN JEAN DOMINIQUE |
| TRICOTET FABRICE |
| VANOYE JACQUES |

Et pour information, sont suppléants : Pierre BARBIER, Dominique CAMUS, Jean François DUCATTEAU, Marie Ange LECOCQ, Alain LESAGE, Jean Michel MARTIN, Séverine MORDACQ, Ludovic ODELOT, Philippe PONCHON, Marc SAINTOT

Représentants de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (délibération du 17/09/2020)

| TITULAIRES |
|---------------------|
| DEMULE FREDERIC |
| LEGRAND ERIC |
| MERLIER JACQUES |
| RAGUENEAU FRANCOISE |
| RIOJA JOSE |
| SALOME ANDRE |
| WISSOCQ JEAN MARC |

Et pour information, sont suppléants : Alain ACQUAIRE, Hervé FRIZON, François LALOI, Eric LEFEBVRE, Michel MEREL, Jean Michel RIMETTE, Benoît SCHIETTECATE

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE

Département de la Somme

Arrondissement de Péronne

Représentants de la Communauté de Communes Terre de Picardie (délibération du 23/07/2020)

| |
|--------------------|
| TITULAIRES |
| CARON GERARD |
| CAUCHOIS ALAIN |
| CHEVAL PHILIPPE |
| CRAPPIER MAGALI |
| ETEVE BRUNO |
| MARECHAL ANNICK |
| SCIASCIA GEORGETTE |

Et pour information, sont suppléants : Christian BEAUFILS, Robert BILLORE, Dany DOMONT, Nadège LATAPIE COPE, Thierry LINEATTE, Françoise MAILLE-BARBARE, Chantal ROUVROY

Il déclare les membres du comité syndical cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Le Comité Syndical a désigné à l'unanimité Magali CRAPPIER, secrétaire de séance.

2- ELECTION DU PRESIDENT

PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE

M. André SALOME invite le comité syndical à procéder à l'élection du Président.

CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE POUR L'ELECTION DU BUREAU :

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :

- Christophe BOULOGNE
- Frédéric DEMULE

DEROULEMENT DE L'ELECTION :

M. André SALOME appelle les délégués à se prononcer sur leur candidature à la présidence du PETR.

Candidat : Philippe CHEVAL

Chaque membre a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins. Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 23 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 23 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Philippe CHEVAL | 23 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Philippe CHEVAL a été proclamé Président, immédiatement installé.

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE

Département de la Somme

Arrondissement de Péronne

M. André SALOME donne la parole à Philippe CHEVAL qui préside dorénavant la séance.

3- Détermination du nombre de vice-présidents et de membres du Bureau

- ✓ Le Comité Syndical, à l'unanimité, fixe le nombre des Vice-présidents à deux et le nombre des autres membres du bureau à quatre.

4- Election des vice-présidents

Election du premier Vice-Président

M. Philippe CHEVAL appelle les délégués à se prononcer sur leur candidature à la 1^{ère} vice-présidence du PETR.

Candidat : Eric FRANCOIS

Chaque membre a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins.

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 23 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 23 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Eric FRANCOIS | 23 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Eric FRANCOIS a été proclamé 1^{er} Vice-Président, immédiatement installé.

Election du deuxième Vice-Président

M. Philippe CHEVAL appelle les délégués à se prononcer sur leur candidature à la 2^{ème} vice-présidence du PETR.

Candidat : José RIOJA

Chaque membre a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 23 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 23 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par José RIOJA | 23 |

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE

Département de la Somme

Arrondissement de Péronne

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, François RIOJA, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président, immédiatement installé.

5- Élection des autres membres du bureau

Le nombre des « autres membres » ayant été fixé à quatre, il est dorénavant nécessaire de procéder à leur élection.

Les modalités d'élection des autres membres sont identiques à celles de l'élection du Président et des Vice-Président.

Élection du premier membre du bureau

M. Philippe CHEVAL appelle les délégués à se prononcer sur leur candidature en tant que membre du Bureau.

Candidat :

- Maryse FAGOT

Chaque membre a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 1 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 22 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 22 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Maryse FAGOT | 22 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Maryse FAGOT a été proclamée 1^{er} membre du bureau, immédiatement installé.

Élection du deuxième membre du bureau

Candidat :

- Gautier MAES

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 1 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 22 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 22 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Gautier MAES | 22 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Gautier MAES a été proclamé 2^{ème} membre du bureau, immédiatement installé.

PETR CŒUR DES HAUTS DE FRANCE
Département de la Somme
Arrondissement de Péronne

Élection du troisième membre du bureau

Candidat :

- Jean-Marc WISSOCQ

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 1 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 22 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 22 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Jean-Marc WISSOCQ | 22 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Jean-Marc WISSOCQ a été proclamé 3^{ème} membre du bureau, immédiatement installé.

Élection du quatrième membre du bureau

Candidat :

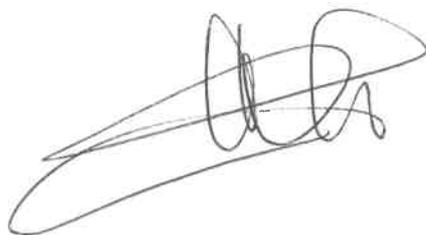
- Magali CRAPPIER

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné, au premier tour de scrutin, les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 1 |
| Bulletins trouvés dans l'urne | 22 |
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletin nuls | 0 |
| Nombre des suffrages exprimés (trouvés-blancs-nuls) | 22 |
| Majorité absolue nécessaire / suffrages exprimés | 12 |
| Suffrages obtenus par Magali CRAPPIER | 22 |

- ✓ Ayant obtenu la majorité absolue, Magali CRAPPIER a été proclamée 4^{ème} membre du bureau, immédiatement installé.

Magali CRAPPIER
Secrétaire de Séance



Philippe CHEVAL
Président



PETR Cœur des Hauts de France
BP 60225 – 80205 Péronne Cedex
Tel : 03 22 84 44 25
N° Siret 200 078 244 00015
Code APE 8413Z